

Focus sur les enjeux organisationnels, éthiques et juridiques de l'IA dans la FPT

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Formation sur les enjeux de l'Intelligence Artificielle (IA) dans la FPT

Objectifs

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Identifier les principaux enjeux organisationnels liés à l'implémentation de l'IA dans les collectivités.
- Comprendre et anticiper les risques et responsabilités juridiques associés à l'IA, en tenant compte des spécificités de la FPT.
- Appréhender les principes éthiques pour un usage responsable et transparent de l'IA au service des citoyens.
- Établir un plan d'action pour favoriser une adoption maîtrisée et éthique de l'IA.

Public Visé

- Managers, cadres et décideurs de la Fonction Publique Territoriale (FPT) - Responsables de services, DGS et élus locaux impliqués dans la transformation numérique - Agents en charge de projets d'innovation et de gestion de données.

Pré Requis

Aucun

Objectifs pédagogiques

Identifier les principaux enjeux organisationnels liés à l'implémentation de l'IA dans les collectivités
Comprendre et anticiper les risques et responsabilités juridiques associés à l'IA, en tenant compte des spécificités de la FPT
Appréhender les principes éthiques pour un usage responsable et transparent de l'IA au service des citoyens
Établir un plan d'action pour favoriser une adoption maîtrisée et éthique de l'IA

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques appuyés sur des exemples concrets issus de la FPT.
- Échanges interactifs et retours d'expériences pour ancrer les concepts.
- Ateliers pratiques avec étude de cas et réflexion collective.
- Supports documentaire via PADLET : fiches synthétiques et ressources pratiques post-formation.
- Fiche synthèse sur les enjeux organisationnels, juridiques et éthiques de l'IA
- Guide d'élaboration d'une charte éthique IA pour collectivités territoriales
- Liste d'outils et plateformes IA accessibles et conformes au RGPD
- Modèle de clause IA pour les appels d'offres et marchés publics
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Formatrice experte en intelligence artificielle & numérique et
Formatrice experte en Gestion RH du service public

Parcours pédagogique

• 8h30 – 9h00 : Accueil et introduction

- Présentation des objectifs et du programme.
 - Tour de table rapide : état d'avancement et perceptions de l'IA dans les collectivités des participants.
 - Quiz interactif : « Mythe ou réalité ? » sur les idées reçues autour de l'IA.
- Objectif : Casser les idées préconçues et identifier les attentes spécifiques.*

• 9h00 – 10h00 : Enjeux organisationnels de l'IA dans la FPT

- **Théorie et cas pratiques :**
 - . **Impact sur les processus internes :** automatisation, dématérialisation et optimisation des services.
 - . **Conséquences sur les équipes et les compétences :** nouveaux métiers, formation continue et gestion du changement.
 - . **Gestion du changement :** comprendre et gérer la résistance, accompagner les agents et favoriser l'adhésion.
- **Cas d'usage :** Analyse d'un projet d'IA déployé dans une mairie pour améliorer la gestion des demandes citoyennes.
- **Atelier collaboratif :** Identification des principaux freins organisationnels et solutions potentielles.

• 10h00 – 11h00 : Enjeux juridiques et cadre réglementaire

- **Rappels et mises en application :**
 - . **RGPD et protection des données personnelles :** spécificités pour les collectivités (données sensibles, mineurs, santé, etc.).
 - . **Loi Informatique et Libertés et implications pratiques** (transparence, droit d'accès, d'opposition et de rectification).
 - . **Réglementation européenne** (AI Act) : comprendre les obligations spécifiques pour les IA à impact sociétal.
 - . **Responsabilité des collectivités :** cas de biais algorithmiques, erreurs de décision et risques contentieux.
- **Etude de cas :** Analyse d'un incident d'IA ayant conduit à une erreur d'attribution de services.
- **Focus FPT :** Comment rédiger une clause IA dans les marchés publics et garantir la transparence ?

- **11h00 – 12h00 : Enjeux éthiques et bonnes pratiques pour une IA responsable**
 - **Réflexions et principes directeurs :**
 - . **Éthique et intérêt général :** garantir une IA au service de tous, sans discrimination ni exclusion.
 - . **Biais algorithmiques :** comprendre leur origine et comment les limiter.
 - . **Transparence et explicabilité :** garantir la compréhension et l'acceptation par les citoyens et agents.
 - . **Impact social et environnemental :** favoriser une IA durable et inclusive.
 - **Atelier pratique :** Élaborer collectivement une charte éthique IA adaptée aux réalités de la FPT.
- **12h00 – 12h30 : Conclusion et plan d'action**
 - **Synthèse des points clés abordés.**
 - **Échange collectif :** quelles actions concrètes initier dans sa collectivité ?
 - **Plan d'action personnalisé :** chaque participant définit 2 actions prioritaires pour renforcer l'éthique et la conformité juridique dans sa collectivité.
 - **Évaluation de la formation et remise d'un « Kit IA Responsable »** (modèles de charte, fiches pratiques, liste d'outils).

Formation sur les enjeux de l'Intelligence Artificielle (IA) dans la FPT

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation :** une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

 Durée	Effectif	 Tarifs (net de taxes)	
3.50 Heures	De 4 à 20 Personnes	Inter (Par personne) :	390.00
0.5 Jour		Inter Adhérent (Par personne) :	360.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org